

DEMANDE D'ADHÉSION CONJOINTE avec dénouement au second décès

Le bulletin d'adhésion dûment complété et signé doit être obligatoirement joint à la demande d'adhésion conjointe.

1

ADHÉRENT - ASSURÉ

Nom de naissance _____

Nom marital _____

Prénom _____

2° Prénom _____

3° Prénom _____

Né(e) le | | | | | | | | | |

A _____

Code postal | | | | | | Pays _____

Nationalité _____

Document d'identité présenté (document officiel en cours de validité)

carte nationale d'identité passeport

carte de séjour ou de résident étranger

N° : _____

Délivré le : _____ à : _____

Par : _____ Expirant le : _____

Personne politiquement exposée (PPE) :

Oui Non (cf. bulletin d'adhésion)

Personne américaine : Etes-vous citoyen/de nationalité américaine ?

Oui Non Je refuse de répondre

Etes-vous soumis à des obligations fiscales aux Etats-Unis ?

Oui Non Je refuse de répondre

Si oui, merci de nous communiquer votre numéro d'identification fiscale américain (TIN)

| | | | | | | | | |

Nous avons connaissance que notre refus de répondre/notre réponse positive à au moins une des questions entraîne une déclaration auprès de l'administration fiscale américaine dans le cadre des obligations du GIE AFER au regard de la réglementation FATCA. Nous sommes informés que tout changement de notre situation pouvant entraîner une évolution de notre statut au regard de la réglementation concernant les ressortissants américains ou soumis à des obligations fiscales aux Etats-Unis, doit être communiqué dans les plus brefs délais au GIE AFER.

Etes-vous résident à des fins fiscales ou soumis à des obligations fiscales auprès d'autres pays ? Oui Non

Si oui, merci de nous indiquer ci-après les pays/juridictions concerné(e)s et pour chacun(e) votre Numéro d'Identification Fiscale correspondant :

PAYS / JURIDICTIONS	NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE

Nous avons connaissance que, en cas de refus de répondre ou de déclaration incohérente au regard des informations à la disposition du GIE AFER, celui-ci est légalement tenu, dans certains cas prévus dans les conventions conclues par la France, de faire une déclaration à l'administration fiscale française qui en informera les administrations fiscales des pays concernés. A ce titre, nous devons notifier au GIE AFER par écrit tout changement éventuel concernant notre situation de résidence fiscale précédemment déclarée.

Document achevé de rédiger le 15 janvier 2016 par le GIE AFER (Groupeement d'Intérêt Économique régi par les articles L. 251-1 à L. 251-23 du Code de commerce) - 325 590 925 RCS Paris - constitué entre l'Association AFER et les sociétés d'assurance Aviva Vie et Aviva Épargne Retraite, sur la base des règles de gestion et des dispositions légales et fiscales en vigueur à cette date.
36 rue de Châteaudun 75441 Paris cedex 09 • Tél. : 01 40 82 24 24 • Fax : 01 42 85 09 18 • www.afer.asso.fr



